

Guide pratique 2018



CE QU'IL FAUT SAVOIR

# LINKY

L'UTILISER À VOTRE AVANTAGE  
ET PROTÉGER VOTRE VIE PRIVÉE



WIVALDY.COM

# S O M M A I R E

Préambule .....	p.3
<b>1</b> - Je peux savoir où j'en suis dans ma consommation d'électricité .....	p.4
<b>2</b> - Je peux contrôler ma puissance et la diminuer si besoin .....	p.6
<b>3</b> - Je peux vérifier mon option tarifaire .....	p.8
<b>4</b> - Je peux détecter des surconsommations .....	p.10
<b>5</b> - Je peux suivre heure par heure ma consommation .....	p.12
<b>6</b> - Je peux gérer confortablement ma consommation de n'importe où .....	p.14
<b>7</b> - Je peux vérifier l'impact de mes actions directement .....	p.15
<b>8</b> - Je peux choisir des offres sur mesure .....	p.16
<b>9</b> - Je peux rendre ma maison plus intelligente .....	p.18
<b>10</b> - Je peux autoconsommer .....	p.20
Conclusion .....	p.22
À propos .....	p.23

La résistance au changement est une réaction psychologique naturelle : personne n'accueille le changement à bras ouvert, encore moins lorsqu'il ne présente pas de bénéfice personnel, et encore moins lorsqu'il est de nature technologique.

S'il y a un sujet actuel à controverse pour ces raisons, c'est bien Linky, le nouveau compteur communicant vert fluo dont **tous les Français seront équipés d'ici 3 ans**.

Cette controverse trouve ses sources principalement dans trois raisons.

**Raison 1 /** Son installation a été **imposée** aux usagers.

À la base, la cause est louable : d'un côté une directive européenne de 2009 stipule que le consommateur doit pouvoir accéder à sa consommation quotidienne. De l'autre, la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique dont l'objectif est de diminuer la consommation finale d'énergie de moitié d'ici 2050. Le compteur communicant Linky est une réponse à ces deux volontés car c'est en permettant aux consommateurs d'accéder à leurs données qu'il sera possible de maîtriser et diminuer sa consommation.

**Raison 2 /** Le besoin auquel il répond reste **flou** pour les usagers.

En tant que consommateur, nous avons bien compris que Linky allait permettre de ne plus rester chez soi à attendre que le technicien passe relever le compteur d'électricité. Mais par ailleurs, son utilité reste clairement à démontrer. En quoi va t-il vraiment bénéficier aux consommateurs ? Trop peu de réponses non politiques et de solutions réellement axées utilisateurs sont mises en avant à ce jour.

**Raison 3 /** Il touche la **sphère privée**.

Pire, les craintes ont pris le dessus dans l'imaginaire collectif et les thèses conspirationnistes les nourrissent. Ces peurs sont justifiées par le fait que Linky est un objet imposé dans la sphère privée du consommateur (le logement) et tente de faire le pont avec la sphère publique (le réseau électrique).

**Le propos de ce guide n'est pas de vous convaincre de l'utilité de Linky. Mais plutôt de vous donner les clés pour l'utiliser à votre avantage si vous en êtes équipé.**

Nous avons accompagné des milliers d'utilisateurs grâce à notre service de diagnostic en ligne de consommation d'électricité. Ils ont pu mieux comprendre, diminuer et maîtriser leur facture d'électricité.

Grâce à cette **expérience**, nous avons identifié 10 points qui pourront vous servir : vous aider à comprendre les fonctions qui peuvent vous être utiles, mais aussi vous donner des conseils pour protéger votre vie privée.

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter : [hello@wivaldy.com](mailto:hello@wivaldy.com)

Bonne lecture et à bientôt.

P  
R  
É  
A  
M  
B  
U  
L  
E

# JE PEUX SAVOIR OÙ J'EN SUIS DANS MA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

# 1

Une des sources de crispation au sujet de la facture d'électricité est son caractère imprévisible. La mensualisation lissées, basée sur des estimations donne souvent lieu à des réajustements annuels. Un poste de dépense non négligeable pour bon nombre de foyers. Sans compter qu'il était bien difficile de savoir où l'on en était de sa consommation d'électricité.

Désormais, au lieu de simplement subir les factures d'électricité, il est possible de les **anticiper**. Vous avez, pour cela, deux méthodes.

## Méthode 1 - Procédez vous-mêmes au relevé.

Rendez-vous devant votre compteur vert fluo et appuyez sur la flèche. Vous trouverez en appuyant une fois, un chiffre suivi de «kWh» et en dessous, ce à quoi il correspond. C'est la consommation d'électricité totale de votre logement. On appelle ce chiffre affiché, l'**index**.

Il ne vous restera plus alors qu'à relever ce chiffre régulièrement pour suivre votre évolution.



Dans cet exemple, «902» est la consommation en kWh (kilowattheure) avec l'option «base» (au tarif fixe).



Attention, le compteur fonctionne comme le compteur de kilométrage de votre voiture : il **ne se remet pas à zéro** et le chiffre que vous voyez correspond à la consommation du logement depuis que le compteur est installé. Aussi, pour obtenir la consommation d'une période, il vous faudra faire une soustraction entre la mesure finale et la mesure de départ.

## Méthode 2 - Utiliser un service qui automatise la mesure de votre consommation.

Plusieurs services peuvent vous proposer cette fonctionnalité.

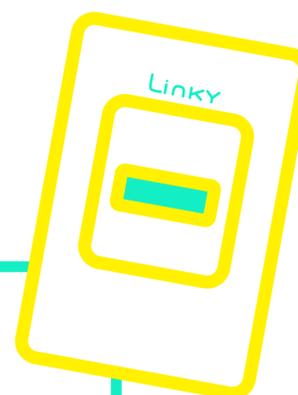


D'abord **Enedis**, le gestionnaire de réseau. Vous pouvez vous créer un compte et suivre ainsi votre consommation **en kilowattheure**. Il faut savoir que Enedis relève simplement votre compteur et ne peut pas vous donner le montant correspondant. Cela ne peut être fait que par votre fournisseur.

Votre **fournisseur** peut d'ailleurs vous proposer un service pour suivre votre consommation d'électricité. Selon nos utilisateurs, rares sont les fournisseurs capables d'afficher les données enregistrées par votre compteur Linky à ce jour.



Enfin, les **tiers certifiés**, comme **Wivaldy**, peuvent sur votre demande, autoriser Enedis à transmettre vos données pour que vous puissiez les visualiser. À partir du moment où vous renseignez votre fournisseur et votre abonnement, vous pouvez ensuite visualiser au jour le jour votre consommation et vos dépenses réelles.



### OÙ SE TROUVE MON COMPTEUR LINKY ?

Votre compteur d'électricité est généralement localisé au même endroit que votre **tableau électrique**, là où tous les fils électriques de votre logement se trouvent et où vous pouvez couper le courant directement aux différents disjoncteurs en cas de besoin. Vous pouvez le trouver soit à l'intérieur de votre logement, soit à l'extérieur.

- S'il est à l'**intérieur** de chez vous, il est souvent dans l'entrée, le garage ou la cave.
- S'il est à l'**extérieur** de chez vous, il peut être sur le palier de l'étage de votre immeuble (avec tous les autres compteurs d'électricité), dans une armoire électrique à proximité. Si votre compteur se trouve avec plusieurs autres compteurs, vous pouvez identifier le vôtre grâce au **numéro de PDL** qui est inscrit sur votre facture d'électricité et qui devrait correspondre au numéro de **PRM** que vous trouverez en naviguant avec le "+" sur le compteur Linky.



### PDL OU PRM ?



Le numéro de PDL (**Point de Livraison**) est une suite unique de 14 chiffres identifiant une installation électrique (un logement, un lieu de facturation). Vous le trouverez inscrit sur votre facture d'électricité ou sur un des écrans du Linky où il est appelé PRM (**Point Référence Mesure**). PDL et PRM désignent le même identifiant.

# JE PEUX CONTRÔLER MA PUISSANCE ET LA DIMINUER SI BESOIN

# 2

La puissance souscrite est l'un des paramètres les plus difficiles à comprendre, mais qui influe pourtant directement sur le montant de votre abonnement d'électricité. Il s'agit de la **puissance instantanée que vous êtes autorisé à utiliser** à un moment donné. Cette puissance autorisée va déterminer le montant de votre abonnement d'électricité : plus vous avez besoin d'une puissance instantanée élevée, plus votre abonnement d'électricité sera cher.

Pour déterminer cette puissance, c'est relativement simple, il suffit de savoir le nombre d'appareils que vous avez besoin de faire fonctionner au même moment.

**EXEMPLE 1** : vous n'avez qu'un réfrigérateur et une plaque de cuisson, votre ordinateur et vos luminaires qui pourraient potentiellement consommer du courant au même moment ? Une puissance de 3 kVA pourrait être suffisante.

**EXEMPLE 2** : vous avez vos luminaires, vos chauffages, votre four, votre téléviseur, votre sèche cheveux, votre ballon d'eau chaude, des appareils en veille et sûrement votre machine à raclette que vous souhaitez faire fonctionner au même moment ? Alors une puissance de 12 kVA serait plus prudente.

En général, lorsqu'on emménage, on se contente de prendre la même puissance que les occupants précédents ou que son logement précédent si on conserve presque les mêmes appareils.

Cependant, au cours du temps, **il se peut que cette puissance soit amenée à changer** : soit parce que vous avez ajouté des appareils dans votre logement (une voiture électrique par exemple) ou que vous avez changé des appareils et qu'ils sont beaucoup moins gourmands en électricité que les précédents. Vous pourriez donc être amené à modifier votre puissance souscrite.



## COMMENT SAVOIR SI VOUS AVEZ UNE PUISSANCE TROP ÉLEVÉE ?

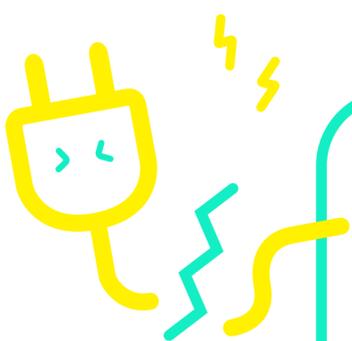
Pour savoir si vous pouvez diminuer votre puissance souscrite, rendez-vous devant votre compteur Linky de préférence le soir, et naviguez avec le "+" jusqu'à afficher votre puissance souscrite "**P SOUSCRITE**". Retenez ce chiffre.

Naviguez ensuite encore jusqu'à afficher "**PUIS MAX SOUTIR**". Il s'agit de la puissance maximale dont vous avez eu besoin au cours de la journée. Vérifiez ce chiffre plusieurs jours encore, surtout les jours où vous avez eu beaucoup de consommation (machine à laver + ballon d'eau chaude + chauffage + cuisine en même temps, par exemple).

S'il est bien en dessous de la puissance inférieure à celle de votre abonnement (voir le tableau des puissances d'abonnement ci-dessous), c'est signe que vous pouvez passer à l'abonnement en dessous.



kVA = kilovoltampère. 1 kVA = 1000 VA. Dans cet exemple, Linky a enregistré une puissance maximale à 1320 VA dans la journée, tandis que 6000 VA de puissance sont autorisés.



## POURQUOI LINKY FAIT-IL DISJONCTER MON INSTALLATION ?

Si votre électricité se met à disjoncter plus régulièrement depuis votre changement de compteur, votre **puissance souscrite** peut en être la cause. En effet, Linky est moins tolérant aux dépassements de puissance que ses prédécesseurs et disjoncte sans ménagement dès que vous dépassez votre puissance autorisée. Vous pouvez vérifier sur à quelle puissance vous risquez d'être coupé, à l'écran «**PUISSANCE COUP**» et la comparer à la puissance maximale dont vous avez eu besoin quotidiennement «**PUIS MAX SOUTIR**». Si le chiffre du «**PUIS MAX SOUTIR**» est proche de celui de «**PUISSANCE COUP**». Vous risquez de dépasser et donc de disjoncter. Il vous faudra réfléchir à augmenter votre puissance souscrite (donc votre abonnement) ou diminuer le nombre d'appareils fonctionnant au même moment.



## LES PUISSANCES D'ABONNEMENT

3 kVA	Les puissances les plus répandues sont entre 12 kVA et 15 kVA.
6 kVA	
9 kVA	3 kVA et 6 kVA concernent souvent des petits appartements sans ballon d'eau chaude.
12 kVA	
15 kVA	
18 kVA	Les puissances au-delà de 36 kVA concernent les professionnels.
24 kVA	
30 kVA	
36 kVA	

# JE PEUX VÉRIFIER MON OPTION TARIFAIRE

Peu de personnes savent de prime abord quelle est leur option de facturation. C'est pourtant un paramètre déterminant dans le coût de votre électricité en fonction de votre usage.

Il existe en général deux types de tarif, entre lesquels on peut choisir au moment de souscrire à son abonnement d'électricité : le tarif fixe ou l'option heures creuses.



Le tarif fixe signifie que l'électricité coûte **le même prix** quelque soit le moment où vous l'utilisez.



L'option heures creuses signifie que votre électricité coûtera beaucoup moins cher pendant les **8 heures creuses** déterminées par le gestionnaire du réseau (souvent la nuit) et vous coûtera à l'inverse beaucoup plus cher pendant les **16 heures pleines** restantes.



L'option heures creuses était très courant il y a quelques années. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'entre nous avons appris machinalement à démarrer la machine à laver la nuit, comme c'est un appareil énergivore qu'il convient d'utiliser au moment où l'électricité coûte le moins cher.

Chez **EDF**, il existe aussi une autre option de tarification, appelée le tarif **Tempo**. Avec ce tarif, le prix de l'électricité est avantageux pendant 300 jours ; moyennement élevé pendant 43 jours et très élevé pendant 22 jours. Ces jours sont déterminés un peu à l'avance pour permettre aux consommateurs de prendre leurs dispositions en fonction. Les personnes qui disposent du tarif tempo peuvent aussi disposer des heures creuses au sein de ces différents tarifs.



Pour ceux d'entre vous qui avez les heures creuses, sachez que parfois, cette option n'est **pas assez rentable** pour vous. En effet, l'abonnement heures creuses est plus élevé que l'abonnement au tarif fixe. Ajouté à cela que l'électricité coûte plus cher que le tarif fixe pendant 16h et ne coûte beaucoup moins cher que pendant 8 heures, vous avez donc intérêt à avoir un **ratio d'utilisation** d'électricité en heures creuses qui vous permet de rentabiliser votre abonnement.



## COMMENT VÉRIFIER QUE VOTRE ABONNEMENT HEURES CREUSES EST RENTABLE ?

Sur votre Linky, naviguez avec le "+" jusqu'à afficher votre index de consommation. Notez le chiffre affiché pour le total et celui pour les HC (heures creuses).

Relevez à nouveau ces chiffres un mois plus tard.

- Si vous voyez que votre consommation en HC représente au moins **40%** du total, félicitations ! Cela signifie que votre option est bien rentabilisée.
- Si vous voyez que le ratio se situe aux alentours de **30%**, essayez de différer plus d'appareils pour les faire fonctionner pendant les heures creuses et augmenter le ratio.
- Si vous voyez que le ratio se situe aux alentours de **20%**, vous ne rentabilisez malheureusement pas assez vos heures creuses et vous payeriez sûrement une facture moins élevée en passant au tarif fixe.

Si vous êtes au tarif fixe, sachez que vous n'avez pas besoin de différer des usages comme la machine à laver pour espérer faire des économies sur votre facture. Quel que soit, le moment de la journée, cela vous coûtera le même prix.



Wivaldy peut vous aider à calculer la rentabilité de vos heures creuses **très précisément**, grâce à l'**analyse** de votre consommation. Et peut aussi, à l'inverse, vous aider à estimer s'il serait intéressant pour vous de passer à l'option heures creuses si vous êtes au tarif fixe.



## À QUELLE HEURE SONT LES HEURES CREUSES ?

Les plages d'heures creuses **ne sont pas les mêmes pour tout le monde**. Il se peut même que les vôtres soient différentes de celles de votre voisin. En réalité, c'est le gestionnaire de réseau qui détermine les plages, selon les lieux d'habitation. Cela sert à décharger la consommation d'électricité à certains moments pour équilibrer le réseau français.

Pour connaître précisément vos heures creuses si vous les avez, elles sont inscrites sur votre facture d'électricité.

Si vous ne les avez pas, vous pouvez voir **sur le site d'Enedis\*** quelles sont les différentes plages qui existent selon votre code postal. S'il y en a plusieurs, c'est seulement au moment où vous souscrivez à l'option que vous saurez laquelle correspond à votre logement.

Ou bien, Wivaldy peut vous la déterminer exactement grâce à l'analyse en ligne de votre consommation.



\* <https://www.enedis.fr/heures-creuses>

# JE PEUX DÉTECTER DES SURCONSOMMATIONS

# 4

Le Médiateur de l'Énergie a révélé dans son rapport d'activité\* que **52% des litiges** pour lesquels les consommateurs l'ont saisi en 2017 ont porté sur une **contestation des consommations facturées**. Malheureusement, on ne découvre ces potentielles surconsommations qu'à l'occasion des rattrapages annuels et il est trop tard pour agir. Au delà de simplement suivre votre consommation d'électricité régulièrement comme nous en avons parlé dans le chapitre **1**, vous pouvez détecter des anomalies dans votre consommation d'électricité grâce à deux méthodes.

## Méthode 1

La première méthode consiste à **observer la diode** qui clignote sur votre compteur Linky. Sachez que la vitesse de clignotement de la diode dépend de la quantité d'électricité que vous consommez au même instant (voir ci-dessous sur le clignotement de la diode).

Aussi, si vous n'avez pas beaucoup d'appareils en fonctionnement, la diode clignotera plus lentement que lorsque vous avez plusieurs appareils qui consomment de l'électricité.

Si vous ne pensez pas consommer beaucoup d'électricité, placez-vous devant votre compteur et observez la diode. Elle devrait clignoter lentement. Mais si elle clignote rapidement, cela sera signe que vous avez une source insoupçonnée qui est en train de fonctionner.

## LE CLIGNOTEMENT DE LA DIODE

La diode clignotante sur votre compteur Linky peut vous donner une indication de votre consommation. Un clignotement correspond à **1 wattheure consommé**.



\* <https://www.energie-mediateur.fr/publication/rapport-annuel-2017/>

## Méthode 2

La deuxième méthode consiste à **interroger vos puissances**.

Naviguez avec le "+" jusqu'à afficher "**PUISS APP SOUTIR**", puissance apparente soutirée. Il s'agit de la puissance qui est appelée au moment où vous interrogez votre compteur. Vous aurez une idée de ce qu'il se passe chez vous à ce **moment précis**.



Ensuite, vous pouvez naviguer à l'écran suivant "**PUIS MAX SOUTIR**", la puissance maximale soutirée sur le réseau. Il s'agit de la puissance maximale dont vous avez eu besoin **le jour en cours**.

Si vous n'avez pas eu de gros appareils énergivores en fonctionnement ce jour là, vous ne devriez pas avoir une puissance maximale trop élevée. À l'inverse, si vous avez lancé une machine à laver, utilisé un appareil gourmand en énergie ou si vous avez un ballon d'eau chaude, il est normal que votre puissance maximale soit élevée.



→ Notez que cette méthode d'observation de la puissance maximale pour détecter des surconsommation n'est efficace que si vous n'avez pas de ballon d'eau chaude.



Pour détecter des consommations suspectes, il sera plus efficace d'utiliser la **courbe de charge**, dont nous allons vous parler dans le chapitre suivant.

# JE PEUX SUIVRE HEURE PAR HEURE MA CONSOMMATION

# 5

Si vous souhaitez suivre plus précisément votre consommation d'électricité, il existe une options activable avec le Linky : la courbe de charge.

Ce qu'on appelle la courbe de charge est la possibilité de demander à Enedis d'enregistrer automatiquement votre consommation d'électricité **toutes les 30 minutes** et d'envoyer cette information le lendemain. Le relevé par défaut, contrairement à la courbe de charge, relève votre consommation seulement une fois par jour.

Avec la courbe de charge, vous pouvez donc voir **le détail de votre consommation** de l'avant veille.

## COMMENT ACTIVER LA COURBE DE CHARGE ?

L'activation de votre courbe de charge peut se faire de trois manières.



Tout d'abord, naturellement par **votre interface Enedis**, le gestionnaire du réseau en charge de Linky. Rendez-vous sur le site d'Enedis\* pour télécharger le formulaire de demande d'activation de votre courbe de charge qu'il vous faudra renvoyer signé avec les justificatifs nécessaires. Vous recevrez ensuite votre courbe de charge par email sous forme de tableur à l'adresse email que vous aurez indiquée. Sachez qu'il est également possible depuis récemment de procéder directement depuis votre espace Enedis, si vous en possédez un, à l'activation de votre courbe de charge. Elle vous sera alors restituée dans votre espace personnel Enedis.

Ensuite, votre **fournisseur** d'électricité peut vous proposer cette option afin de vous proposer des services complémentaires.



Enfin, vous pouvez récupérer votre courbe de charge grâce à un service tiers comme **Wivaldy**, pour les besoins de votre analyse. C'est à vous d'autoriser, lors de la création de votre compte, Enedis à transmettre votre courbe de charge, afin que vous puissiez la visualiser directement dans votre espace personnel.



\* <https://www.enedis.fr/acceder-aux-donnees-de-mesure>

Pour ceux qui souhaitent aller encore plus loin encore dans l'analyse de leur consommation d'électricité et la détailler plus précisément qu'une intervalle de 30 minutes, le Linky seul ne suffira pas. Il vous faudra pour cela utiliser un **module complémentaire** à brancher à l'intérieur du Linky sur la prise spécialement prévue à cet effet, appelée "**prise TIC**" (**Télé Information Client**).

Ce module permet d'enregistrer votre consommation **en temps réel**, puis de la transmettre via une connexion internet au service auquel il est rattaché : vers interface du fabricant du module ou d'un service tiers compatible comme Wivaldy.

La relève de votre consommation d'électricité à travers la prise TIC, se fait à une **intervalle de 1 minute**. Ce qui est largement assez en terme de niveau de détail pour vous permettre d'identifier les consommations qui vous paraissent suspectes.

Vous pouvez vous procurer une prise TIC auprès de fabricants tels que eeSmart\* par exemple.

\*<http://eesmart.fr/modulesd2l/erl-wifi-compteur-linky/>



### LA PRISE TIC, UNE PORTE D'ENTRÉE VERS LE LINKY

Attention, sachez que la prise TIC est une porte d'entrée vers les données de votre Linky qui ne dépend pas du gestionnaire de réseau Enedis. Il s'agit d'une possibilité laissée par Enedis pour que les services tiers ou les fournisseurs d'électricité puissent proposer des services complémentaires au Linky. À vous donc de choisir avec qui vous souhaitez partager vos informations à travers cette prise TIC. **Personne ne peut vous forcer à poser un module sans votre consentement.** Votre compteur d'électricité continuera à fonctionner correctement et indépendamment de cette prise.

### POURQUOI JE NE PEUX VOIR QUE MA COURBE DE CHARGE DE L'AVANT VEILLE ET NON DU JOUR MÊME ?

Afin de limiter les risques d'intrusion dans la vie privée, la **CNIL** (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) a estimé que la transmission des données de consommation du Linky différée d'une journée, assure un **niveau de sécurité** suffisant. Ainsi, si vous avez activé votre courbe de charge, vous ne pourrez recevoir le détail de la consommation de votre logement que le lendemain du jour où Enedis la relève. Par exemple, votre consommation d'aujourd'hui sera relevée par Enedis seulement dans la nuit et vous ne pourrez la recevoir que 24 heures après, soit après demain.



### ACTIVEZ VOTRE COURBE DE CHARGE SEULEMENT SI VOUS EN AVEZ BESOIN

Récemment, certains fournisseurs d'électricité se sont fait rappelés à l'ordre par la CNIL qui leur reprochait une présentation erronée des choses, poussant leurs abonnés à activer leur courbe de charge sans leur expliquer clairement pourquoi. Les fournisseurs incitaient leurs abonnés à "Activer mon compteur Linky", jouant sur la confusion alors qu'il s'agissait en réalité de l'activation de leur courbe de charge, donc de la fonctionnalité de relève par intervalle de 30 minutes et non de l'activation du compteur Linky.

# JE PEUX GÉRER CONFORTABLEMENT MA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DE N'IMPORTE OÙ

# 6

Si le gestionnaire du réseau Enedis met en avant l'avantage pour ses techniciens de pouvoir résoudre les problèmes du réseau **à distance** grâce au Linky, il faut savoir qu'il en est de même pour les utilisateurs.

Grâce à la relève automatique et aux outils digitaux, vous n'avez plus besoin d'être chez vous devant votre compteur d'électricité pour suivre votre consommation. Votre relève peut être **accessible depuis votre smartphone** (sur l'application d'Enedis, de votre fournisseur ou d'un tiers agréé comme Wivaldy) à n'importe quel moment et d'où que vous soyez.

La possibilité d'accéder à vos données de consommation permet de **changer la relation entre l'énergie et vous**. Là où l'on n'avait pas d'autre choix que d'attendre sa facture d'électricité, en la subissant, aujourd'hui, à n'importe quel moment vous pouvez **obtenir une réponse** pour savoir où vous en êtes, anticiper les dépenses et mieux gérer votre budget électricité. À vous d'être acteur !

Cette indépendance retrouvée vous permet également de **garder un oeil sur votre foyer** à tout moment pour vous assurer que tout va bien. C'est le cas pour les maisons secondaires sur lesquelles il est désormais possible de veiller facilement. En accédant en un clic à la consommation d'électricité, vous pouvez vérifier que vous avez bien coupé toutes les consommations inutiles en partant.

## QUI PEUT ACCÉDER À MA COURBE DE CHARGE ?

La **CNIL** (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) encadre **très strictement** la collecte des données de Linky et Enedis n'autorise pas n'importe qui à accéder à des données de consommation.

**Vous seul pouvez donner votre autorisation pour activer votre courbe de charge.** Votre fournisseur d'électricité ne peut pas y accéder si vous ne l'y autorisez pas.

Pour pouvoir accéder à vos données de consommation, il ne suffit pas de vous munir de votre numéro de PDL. Vous devrez justifier que vous êtes bien la personne habitant le logement en question. Il vous faudra donc fournir une copie de **justificatif de logement** correspondant à l'identité.

Preuve que cela n'est pas simple, même les conjoints ont des difficultés à se créer un accès personnel si les noms sur les contrats diffèrent.

# JE PEUX VÉRIFIER L'IMPACT DE MES ACTIONS DIRECTEMENT

Le plus frustrant lorsqu'on souhaite diminuer sa consommation d'électricité, est de ne pas avoir la possibilité de **voir immédiatement le fruit de ses efforts**. On peut changer les radiateurs, refaire l'isolation ou simplement changer toutes ses ampoules, dans tous les cas, il faut attendre au moins un an avant de diminuer significativement sa consommation. Le temps que le relevé annuel du compteur soit effectué et que les mensualités soient recalculées, on n'a pas l'impression que les efforts en aient valu la peine...

Bonne nouvelle, vous pouvez observer l'impact d'un changement d'appareil ou des travaux de rénovation sur votre consommation avec Linky : dans un premier temps dans votre **interface de suivi de consommation**, puis sur **vos factures** si vous bénéficiez de la facturation au réel (voir explications dans le chapitre 8).

Voici ce que vous pouvez faire pour évaluer l'impact d'un changement d'équipement sur votre consommation d'électricité :

- Avant le changement, **surveillez votre index de consommation** une fois par semaine pendant quelques semaines si possible. Vous pourrez ainsi établir votre moyenne de consommation.
- Une fois que vous avez effectué votre changement d'équipement, surveillez à nouveau votre index de consommation une fois par semaine pendant quelques semaines. Vous obtenez ainsi une **nouvelle moyenne**.
- **Comparez** les deux moyennes pour déterminer les économies que le changement d'équipement aura sur votre facture d'électricité.

Si vous ne souhaitez pas faire ces relevés vous-mêmes, sachez qu'un service tiers autorisé par vous pour accéder aux données de votre Linky, comme **Wivaldy** peut tout à fait se charger de tous ces relevés automatiquement.



## L'EUROPE ET LES COMPTEUR COMMUNICANTS, OÙ EN EST-ON ?

La directive européenne à l'origine de l'installation des compteurs communicants prévoyait un objectif de déploiement dans tous les **281 millions de foyers européens** pour **2022**, avec une étape intermédiaire à 80% pour 2020. Aujourd'hui, chaque pays d'Europe avance **à son rythme**. Le cabinet Berg Insight\* a estimé qu'à la fin de l'année 2017, **40%** des foyers européens étaient équipés d'un compteur communicant. Tandis que la Suède, l'Italie ou l'Estonie ont achevé leur déploiement, la France, l'Espagne, l'Angleterre, les Pays Bas et d'autres sont en cours. À l'inverse, des pays comme la Bulgarie ou la Grèce en sont encore à des stades d'expérimentation.



\* [http://www.berginsight.com/ShowReport.aspx?m\\_m=3&id=263](http://www.berginsight.com/ShowReport.aspx?m_m=3&id=263)

# JE PEUX CHOISIR DES OFFRES SUR MESURE

# 8

Le tarif fixe et l'option heures creuses ne sont plus les deux seules options de tarification proposées par les fournisseurs d'électricité. Grâce au Linky qui a la capacité de stocker jusqu'à **10 index de facturation** pour enregistrer la consommation correspondante, il est déjà possible pour les fournisseurs d'électricité de proposer de **nouvelles offres** adaptées à différentes consommations. On peut citer par exemple les offres week-end, qui permettent de bénéficier d'une tarification plus intéressante le week-end qu'en semaine, pour ceux qui consomment plus d'électricité le week-end qu'en semaine.

## Les offres au « kVA près »

La précision de mesure du compteur Linky et sa capacité à remonter les consommations en quasi temps réel, permettent également aux fournisseurs d'électricité de proposer aux consommateurs des abonnements qu'on appelle "au kVA près". Là où les abonnements d'électricité traditionnels prévoient une fourchette de 3 kVA entre les puissances souscrites (voir encadré sur les puissances d'abonnement dans le chapitre 2), il sera désormais possible de proposer **des fourchettes de puissance encore plus précises** pour niveler davantage les différents abonnements d'électricité.

## La facturation au réel

Enfin, le changement majeur que Linky apporte dans la facturation des consommations d'électricité, est la prise en compte de la **consommation réelle** et la perspective de voir disparaître les rattrapages ou les ajustements tarifaires a posteriori. En effet, aujourd'hui, les factures d'électricité sont mensualisées selon un échancier annuel qui dépend d'une **estimation**. En fonction de votre consommation de l'année passée, relevée grâce au technicien qui passe une fois par an, le fournisseur d'électricité estimera votre consommation à venir et échelonnera cette quantité sur chaque mois, à part égale. Ce qui vous permet d'avoir un **montant fixe** à payer chaque mois.

Or **la consommation réelle n'est, dans les faits, pas aussi stable** : on consomme naturellement moins en été qu'en hiver (à cause notamment du chauffage et de la luminosité rallongée). On devrait donc logiquement payer une facture beaucoup moins chère en été qu'en hiver, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.



Un échancier où les mensualités sont lissées.



Un échancier basé sur la consommation réelle.

Sachez que la possibilité d'être facturé "au réel" est **déjà possible**, que vous soyez équipé ou non du Linky. C'est une option que proposent quelques fournisseurs d'électricité. Dans ce cas, au lieu d'effectuer un relevé tous les ans et d'estimer votre consommation d'électricité, **c'est à vous d'effectuer les relevés** de votre compteur d'électricité tous les mois et de les transmettre à votre fournisseur afin qu'il puisse vous facturer. C'est une bonne solution pour être certain de **payer seulement ce qu'on a consommé**, mais cela implique un effort de votre côté pour transmettre les informations.

Cette relève est **automatisée avec Linky** et ouvre la possibilité d'une facturation au réel, simplifiée pour tous.

Néanmoins, très peu de fournisseurs ont automatisé cette relève automatique et bien qu'ils soient équipés du Linky, les clients continuent d'être facturés sur la base des estimations.

### QU'EST-CE QUE L'"INDEX" DE CONSOMMATION ?

On entend souvent à propos de Linky, qu'il est capable de **stocker jusqu'à 10 index de consommation**. Un index de consommation est un **relevé de la consommation** d'électricité arrêté à des périodes correspondant à des systèmes de facturation différents.

Auparavant, les compteurs les plus répandus n'étaient capables de stocker que deux index : la consommation totale et la consommation en heures creuses (pour ceux qui ont l'option).

Les foyers au tarif Tempo, quant à eux, sont équipés d'un compteur différent capable de stocker 6 index (jour bleu, jour bleu heures creuses, jour blanc, jour blanc heures creuses, jour rouge et jour rouge heures creuses).

Un index est un compteur qui ne va tourner et enregistrer la consommation à des moments précis. C'est comme si dans votre voiture vous aviez plusieurs compteurs kilométriques qui se déclenchent automatiquement en fonction du type de trajet que vous faites : un compteur n'enregistrerait que le kilométrage lorsque vous allez au travail, un autre ne compterait que les kilomètres parcourus pour accompagner les enfants au sport, etc.



# JE PEUX RENDRE MA MAISON PLUS INTELLIGENTE

# 9

Les fabricants d'appareils électroménager ont l'obligation de concevoir du matériel de plus en plus économe en énergie. Ils y sont notamment poussés par l'obligation européenne d'afficher une **étiquette énergétique** pour chaque appareil consommant de l'énergie. Ces étiquettes doivent permettre aux consommateurs de comparer facilement les appareils sur la base de caractéristiques clairement définies. De cette manière, ils peuvent connaître à l'avance l'impact que ces appareils auront sur leur facture énergétique.

La performance énergétique est donc un **critère de choix** pour les consommateurs. Aussi, les appareils sont de plus en plus conçus pour être techniquement plus performants tout en consommant moins d'électricité.

## Des appareils moins énergivores qui consomment une électricité moins chère

Parallèlement au choix d'un équipement énergétiquement sobre, il est possible de faciliter intelligemment leur pilotage, pour **optimiser leurs périodes de fonctionnement selon les tarifs de l'électricité**. L'utilité du compteur d'électricité, pour cette fonction, est de servir d'intermédiaire entre les appareils de votre foyer et les informations du **réseau électrique** (déclenchement des heures creuses par exemple).

Ce principe est déjà utilisé, même par les anciens compteurs, pour les **ballons d'eau chaude**. Ils peuvent être programmés pour fonctionner aux heures creuses et chauffer l'eau, que vous n'utilisez qu'au moment où vous en avez besoin. Hors heures creuses, il ne consomme pas d'électricité et l'eau est tout de même chaude car elle a été chauffée auparavant, au moment où l'électricité était moins chère.

Ce type de pilotage nécessite seulement de **configurer un contacteur** que votre électricien a l'habitude de mettre en place : cela permet au réseau d'envoyer l'information du début des heures creuses pour déclencher votre ballon d'eau chaude, par exemple.

**Les compteurs traditionnels ne possède qu'un seul contact**, c'est à dire que le signal de déclenchement ne peut être envoyé que simultanément à un ensemble d'appareils.

Admettons que vous ayez plusieurs ballons d'eau chaude, une piscine et une pompe à chaleur. Le contacteur les déclenche simultanément lorsque vous êtes en heures creuses. Il n'est pas possible de lui demander de démarrer les ballons d'eau, à un autre moment seulement la pompe, puis encore à d'autres moments la piscine (ce qui vous permettrait d'étaler les puissances appelées, notamment). Le contacteur déclenche tous les appareils qui lui sont reliés en même temps.

Linky possède **7 contacts supplémentaires** qu'il pourra gérer indépendamment. Il sera donc possible de piloter directement davantage d'appareils selon le prix de l'électricité.

## La domotique au coeur du logement intelligent

Une autre façon de rendre son logement moins gourmand en électricité est d'utiliser la domotique. Ce qu'on appelle domotique ce sont les nouvelles **technologies qui permettent d'automatiser et de contrôler son logement**. L'objectif de la domotique est de rendre la gestion de son logement autonome pour optimiser ses performances tout en conservant son confort. L'exemple le plus simple et l'un des plus répandus actuellement est le **thermostat connecté** : il permet de réguler à distance la température des pièces de son foyer en fonction de la présence et des habitudes de ses habitants. Inutile de se rendre pièce par pièce régler les chauffages à la main, tout est directement accessible par son smartphone.

De plus en plus d'appareils vont directement être **compatibles avec le Linky** pour bénéficier des informations du réseau d'électricité en temps réel.

L'exemple le plus avancé aujourd'hui est le radiateur connecté de la marque Lancey. Il possède une batterie capable de **stocker l'électricité** pour l'utiliser ultérieurement au besoin.

Il pourra alors intelligemment consommer de l'électricité au moment où elle est moins chère (par exemple aux heures creuses) et l'utiliser pour chauffer la pièce au moment où vous en avez besoin (comme le soir en rentrant). Ainsi, vous ne chauffez pas inutilement lorsqu'il n'est pas nécessaire et vous faites tout de même des économies à n'importe quel moment.

C'est un peu le même principe que le contacteur des heures creuses, mais couplé à l'intelligence d'un appareil qui pourra **fonctionner en autonomie** (non plus exclusivement avec les ordres du réseau).



### POURQUOI LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ N'EST-IL PAS CONSTANT ?

Le prix de l'électricité dépend de sa **source de production** mais aussi des **moments où on la consomme**. C'est un peu le principe de l'offre et de la demande, avec la difficulté supplémentaire que les gestionnaires du réseau de transport d'électricité et de distribution doivent assurer à tout moment un équilibre entre la production et la consommation, au risque de créer des pannes de courant dans le réseau. En cause, le fait que l'électricité se stocke difficilement. Aussi, il faut la consommer lorsqu'elle est produite et il ne faut pas en produire trop lorsqu'on en a moins besoin.

Cet équilibrage est en partie la raison pour laquelle l'électricité est moins chère à certains moments. Le principe des heures creuses est de **pousser les utilisateurs à consommer de l'électricité aux moments où la demande est moins forte**, grâce à des prix attractifs.

La production d'électricité d'origine renouvelable aura sans doute besoin des mêmes dispositifs, pour pousser la consommation avec des prix attractifs, au moment où la production sera massive (par exemple par ce qu'il y a du soleil ou du vent) et la décourager avec des prix plus élevés lorsque la production sera plus limitée (par exemple parce qu'il y a moins de soleil ou de vent).

### UTILISER UN CONTACTEUR POUR BÉNÉFICIER DES HEURES CREUSES

Si vous disposez de l'option heures creuses et souhaitez faire démarrer automatiquement des appareils pendant ces périodes, il vous faudra installer ou faire installer un contacteur. Il s'agit d'un disjoncteur supplémentaire à installer **dans le tableau électrique** qui permettra de donner l'ordre de fonctionnement à l'appareil qui lui est relié, lorsqu'il recevra l'information du réseau électrique que les heures creuses débutent ou se finissent. Attention, le contacteur est adapté pour des appareils fonctionnant indépendamment de toute intervention, comme le chauffe-eau.



# JE PEUX AUTOCONSOMMER

L'autoconsommation est l'une des promesses phares du compteur Linky. Il permet de répondre à ce mode de consommation de plus en plébiscité : selon un sondage de l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)\*, **63% des foyers** Français se disent intéressés pour produire et autoconsommer leur électricité. Un mouvement également **appuyé par le Ministère de la Transition Écologique** qui souhaite que chaque citoyen puisse produire sa propre électricité s'il le souhaite.

En France, environ **40 000 foyers** le font déjà. Mais c'est encore très faible par rapport à nos voisins Européens : 1,5 million de foyers allemands autoconsomment, 750 000 en Grande Bretagne, 630 000 en Italie et même 380 000 !!! Il existe donc bel et bien une belle marge de développement en France. RTE (Réseau de Transport d'Électricité) estime d'ailleurs qu'il y aura 4 millions d'autoconsommateurs en 2030.

Si nos voisins sont beaucoup plus avancés dans le domaine de l'autoconsommation individuelle, c'est que leur cadre réglementaire favorise beaucoup la situation. Heureusement, c'est maintenant en partie aussi le cas en France. Depuis février 2017, il est possible de **consommer sa propre production**. Auparavant, il était obligatoire de la revendre à EDF. Les particuliers peuvent maintenant choisir de la revendre ou de l'autoconsommer en partie et réinjecter le surplus dans le réseau.

S'il n'était pas possible avant d'autoconsommer en France, la raison était en partie technique car il était difficile de **différencier le comptage entre une production et la consommation d'un logement**. Il fallait pour cela installer deux compteurs d'électricité : un pour mesurer la production qui était raccordée au réseau, et l'autre qui mesurait la consommation du logement. Il faut dire que cela représentait un coût non négligeable de faire installer un raccordement et un compteur supplémentaire sur le réseau.

Aujourd'hui avec Linky, ce comptage est grandement facilité. Inutile d'installer un compteur supplémentaire, il est capable de mesurer aussi bien la consommation que la production du même foyer.



\* [http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-de-lademe\\_autoconsommation\\_pv\\_fevrier2018.pdf](http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-de-lademe_autoconsommation_pv_fevrier2018.pdf)

Attention cependant, même si l'autoconsommation est de plus en plus rentable, elle peut rester une belle utopie pour ceux qui ne parviendraient pas à la rentabiliser. L'Ademe estime en effet que **les taux d'autoconsommation se situent entre 30% et 50%**. Cela signifie que seuls 30% à 50% de l'électricité produite par une installation est directement consommée par le foyer. Pour que l'autoconsommation soit rentable, il faut pour bien comprendre ses habitudes de consommation et parvenir à faire coïncider ses usages avec la production.

Autrement, il faudra compter sur les développements technologiques des batteries afin de pouvoir stocker la production qu'on utilisera plus tard (à l'instar des radiateurs Lancey évoqués dans le chapitre 7).

Produire sa propre électricité, c'est donner un sens à sa consommation, comme lorsqu'on a un potager : on connaît la traçabilité de son aliment, on est conscient des éléments naturels et on adapte sa consommation en fonction.

## MAINTENANT, À VOUS DE PRENDRE LE CONTRÔLE !

Vous voici arrivé à la fin de ce guide complet que nous avons voulu construire un peu à la manière d'un **guide de survie**. Nous espérons que vous saurez maintenant mieux ce à quoi peut vous servir ce fameux compteur communicant vert fluo qu'on vous a installé et qu'on appelle Linky.

Que vous le trouviez utile ou non, que vous soyez pour ou contre, ou que vous l'aimiez ou non, le plus important, comme dans tout changement, c'est d'**avoir les cartes en main** pour pouvoir choisir vous-même ce que vous voulez en faire.

Vous pouvez le laisser là, dormir dans son armoire et ne plus jamais y toucher. Ou alors vous pouvez essayer d'en faire quelque chose qui pourra bénéficier à votre budget, à votre quotidien ou à votre confort. Ce qui est certain, c'est que personne ne peut vous forcer à partager vos données par son biais, ni surveiller vos faits et gestes, sans que vous ne soyez au courant.

Linky reste une nouvelle technologie et comme toute nouvelle technologie, elle ne sera rien si elle n'a pas de valeur pour ses utilisateurs.

À bientôt.

L'équipe Wivaldy



L'électricité est un sujet qui fait peur, par sa nature : on a peur de la toucher, de s'électrocuter, de ne pas la contrôler. On redoute l'électricité à cause de son caractère opaque : des factures mystérieuses, des productions qui posent question. Et pourtant, sans électricité, nous serions fort dépourvus. L'électricité rend les nuits plus agréables, donnent des airs magiques à une ville qu'on illumine et permet d'assurer le confort de son logement. L'électricité, c'est aussi un espoir pour le futur où l'énergie propre de la nature serait renouvelable et non plus source d'émissions de gaz à effet de serre.

### **Mission 1 : simplifier votre relation à l'électricité**

À tout moment on utilise de l'électricité. Et pourtant, les seuls moments où l'on s'intéresse au sujet de plus près sont relativement désagréables : factures, rattrapages, relevés de compteur d'électricité. Aussi, nous nous sommes donné pour mission de vous aider à mieux comprendre. Pour cela, nous analysons votre consommation pour trouver des solutions simples et vous permettre de faire des économies, sans travaux préalables.

### **Mission 2 : vous donner un rôle actif**

Nos analyses et notre accompagnement vous permettent de prendre conscience que vous avez un rôle actif à jouer au quotidien : adapter vos usages, encourager des modes de production plus respectueuses de la planète sont autant de pas vers une consommation plus raisonnée et durable.

### **Mission 3 : s'engager ensemble dans la transition énergétique**

Aujourd'hui, il est si facile d'avoir de l'électricité qu'on en oublierait presque qu'elle n'est pas qu'une commodité. Elle est un enjeu majeur pour les prochaines années. C'est pourquoi il nous semble important de décrypter un sujet qu'on croit à tort compliqué. De la facture d'électricité aux enjeux écologiques, en passant par l'organisation du marché, nous aidons les particuliers à y voir plus clair.

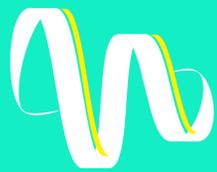
**Nos analyses vous permettent d'agir sur votre facture d'électricité. En maîtrisant mieux votre consommation, vous agissez ainsi en toute conscience sur la planète.**



Demandez votre diagnostic de consommation d'électricité :

**WIVALDY.COM**

À  
P  
R  
O  
P  
O  
S



[WIVALDY.COM](http://WIVALDY.COM)